

Etat des Risques et Pollutions

En application des articles L125-5 à 7 et R125-26 du code de l'environnement.

Référence : 910277

Date de réalisation : 16 mars 2022 (Valable 6 mois)

Selon les informations mises à disposition par arrêté préfectoral :

N° 2016-001-liste du 11 février 2016.

REFERENCES DU BIEN

Adresse du bien

lieu dit le manoir du Val

76510 Freulleville

Parcelle(s) :

0C0029

Vendeur

OFFICE NATIONAL DES FORETS



SYNTHESES

A ce jour, la commune est soumise à l'obligation d'Information Acquéreur Locataire (IAL). La présence de Catastrophes Naturelles sur la commune rend obligatoire la déclaration de sinistres.

Etat des Risques et Pollutions (ERP)						
Votre commune				Votre immeuble		
Type	Nature du risque	Etat de la procédure	Date	Concerné	Travaux	Réf.
Aucune procédure en vigueur sur la commune				-	-	-
	Zonage de sismicité : 1 - Très faible ⁽¹⁾			non	-	-
	Zonage du potentiel radon : 1 - Faible ⁽²⁾			non	-	-

Etat des risques approfondi (Attestation Argiles / ENSA / ERPS)	Concerné	Détails
Zonage du retrait-gonflement des argiles	Oui	Aléa Moyen
Plan d'Exposition au Bruit ⁽³⁾	Non	-
Basias, Basol, Icpe	Non	0 site* à - de 500 mètres

*ce chiffre ne comprend pas les sites non localisés de la commune.

(1) Zonage sismique de la France d'après l'annexe des articles R563-1 à 8 du Code de l'Environnement modifiés par les Décrets n°2010-1254 et n°2010-1255 du 22 octobre 2010 ainsi que par l'Arrêté du 22 octobre 2010 (nouvelles règles de construction parasismique - EUROCODE 8).

(2) Situation de l'immeuble au regard des zones à potentiel radon du territoire français définies à l'article R. 1333-29 du code de la santé publique modifié par le Décret n°2018-434 du 4 juin 2018, délimitées par l'Arrêté interministériel du 27 juin 2018.

(3) Information cartographique consultable en mairie et en ligne à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb>

Attention, les informations contenues dans le second tableau de synthèse ci-dessus sont données à titre informatif. Pour plus de détails vous pouvez commander un Etat des risques approfondi.

Attention, les informations contenues dans ce tableau de synthèse sont données à titre informatif et ne sont pas détaillées dans ce document.

Etat des risques complémentaires (Géorisques)			
Risques		Concerné	Détails
 Inondation	TRI : Territoire à Risque important d'Inondation	Non	-
	AZI : Atlas des Zones Inondables	Oui	<i>Présence d'un AZI sur la commune sans plus d'informations sur l'exposition du bien.</i>
	PAPI : Programmes d'actions de Prévention des Inondations	Non	-
	Remontées de nappes	Oui	<i>Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave, fiabilité MOYENNE (dans un rayon de 500 mètres).</i>
 Installation nucléaire		Oui	<i>Le bien se situe dans un rayon de 20000 mètres autour d'une centrale nucléaire.</i>
 Mouvement de terrain		Non	-
 Pollution des sols, des eaux ou de l'air	BASOL : Sites pollués ou potentiellement pollués	Non	-
	BASIAS : Sites industriels et activités de service	Non	-
	ICPE : Installations industrielles	Non	-
 Cavités souterraines		Non	-
 Canalisation TMD		Non	-

SOMMAIRE

Synthèses.....	1
Imprimé officiel.....	4
Déclaration de sinistres indemnisés.....	5
Prescriptions de travaux, Documents de référence, Conclusions.....	6
Annexes.....	7

Etat des Risques et Pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols

en application des articles L.125-5 à 7, R.125-26, R.563-4 et D.563-8-1 du Code de l'environnement et de l'article L.174-5 du nouveau Code minier

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° **2016-001-liste** du **11/02/2016**

Situation du bien immobilier (bâti ou non bâti)

Document réalisé le : 16/03/2022

2. Adresse

Parcelle(s) : 0C0029

lieu dit le manoir du Val 76510 Freulleville

3. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques naturels [PPRn]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn

prescrit

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn

appliqué par anticipation

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn

approuvé

oui non

Les risques naturels pris en compte sont liés à :

(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)

Inondation Crue torrentielle Remontée de nappe Submersion marine Avalanche
 Mouvement de terrain Mvt terrain-Sécheresse Séisme Cyclone Eruption volcanique
 Feu de forêt autre

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRn

oui non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR naturel ont été réalisés

oui non

4. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques miniers [PPRm]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm

prescrit

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm

appliqué par anticipation

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm

approuvé

oui non

Les risques miniers pris en compte sont liés à :

(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)

Risque miniers Affaissement Effondrement Tassement Emission de gaz
 Pollution des sols Pollution des eaux autre

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRm

oui non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR miniers ont été réalisés

oui non

5. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques technologiques [PPRt]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt

approuvé

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt

prescrit

oui non

Les risques technologiques pris en compte sont liés à :

(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)

Risque Industriel Effet thermique Effet de surpression Effet toxique Projection

L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

oui non

L'immeuble est situé en zone de prescription

oui non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés

oui non

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location

oui non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R.563-4 et D.563-8-1 du code de l'environnement modifiés par l'Arrêté et les Décrets n°2010-1254 / 2010-1255 du 22 octobre 2010.

L'immeuble est situé dans une commune de sismicité :

Forte Moyenne Modérée Faible Très faible
 zone 5 zone 4 zone 3 zone 2 zone 1

7. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte du potentiel radon

en application des articles R125-23 du code de l'environnement et R1333-29 du code de la santé publique, modifiés par le Décret n°2018-434 du 4 juin 2018

L'immeuble se situe dans une Zone à Potentiel Radon :

Significatif Faible avec facteur de transfert Faible
 zone 3 zone 2 zone 1

8. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle

L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente

oui non

9. Situation de l'immeuble au regard de la pollution des sols

L'immeuble est situé dans un Secteur d'Information sur les Sols (SIS)

oui non

Aucun SIS ne concerne cette commune à ce jour

Parties concernées

Vendeur OFFICE NATIONAL DES FORETS à _____ le _____
Acquéreur _____ à _____ le _____

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Déclaration de sinistres indemnisés

en application des articles L 125-5 et R125-26 du Code de l'environnement

Si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à des événements ayant eu pour conséquence la publication d'un arrêté de catastrophe naturelle, cochez ci-dessous la case correspondante dans la colonne "Indemnisé".

Arrêtés CATNAT sur la commune

Risque	Début	Fin	JO	Indemnisé
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue Par submersion marine - Glissement de terrain	25/12/1999	29/12/1999	30/12/1999	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	24/12/1999	24/12/1999	26/02/2000	<input type="checkbox"/>

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net

Préfecture : Rouen - Seine-Maritime
Commune : Freulleville

Adresse de l'immeuble :
lieu dit le manoir du Val
Parcelle(s) : 0C0029
76510 Freulleville
France

Etabli le : _____

Vendeur : _____

OFFICE NATIONAL DES FORETS

Acquéreur : _____

Prescriptions de travaux

Aucune

Documents de référence

Aucun

Conclusions

L'Etat des Risques délivré par QUALICONSULT IMMOBILIER en date du 16/03/2022 fait apparaître que la commune dans laquelle se trouve le bien est soumise à l'obligation en matière d'Information Acquéreur Locataire sur les Risques Naturels et Technologiques.

Selon les informations mises à disposition dans le Dossier Communal d'Information, le BIEN n'est concerné par aucun risque réglementé.

Le BIEN est également concerné par :

- L'aléa retrait-gonflement des argiles (aléa Moyen)

Sommaire des annexes

> Arrêté Préfectoral départemental n° 2016-001-liste du 11 février 2016

> Cartographie :

- Cartographie réglementaire de la sismicité

A titre indicatif, ces pièces sont jointes au présent rapport.

Liste des communes où s'applique l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques à tout contrat de vente ou de location

Code INSEE	Commune	PPR (ou PER) naturel prescrit ou approuvé	PPR technologique prescrit ou approuvé
76001	ALLOUVILLE-BELLEFOSSÉ	IN	
76004	AMBRUMESNIL	IN	
76005	AMFREVILLE-LA-MIVOIE	IN	
76007	ANCAUMVILLE	IN	
76010	ANCRETIEVILLE-SAINT-VICTOR	IN	
76014	ANGERVILLE-L'ORCHER	IN	
76017	ANGLESQUEVILLE-L'ESNEVAL	IN	
76018	VAL-DE-SAANE	IN	
76019	ANNEVILLE-SUR-SCIE	IN	
76026	ARQUES-LA-BATAILLE	IN	
76030	AUBERMESNIL-BEAUMAIS	IN	
76034	AUFFAY	IN	
76035	AUMALE		Th + S
76036	AUPPEGARD	IN	
76038	AUTHIEUX-RATIEVILLE	IN	
76039	AUTHIEUX-SUR-LE-PORT-SAINT-OUEN (LES)	IN	
76040	AUTIGNY	IN	
76043	AUZEBOSC	IN	
76045	AUZOUVILLE-L'ESNEVAL	IN	
76046	AUZOUVILLE-SUR-RY	IN	
76047	AUZOUVILLE-SUR-SAANE	IN	
76050	AVREMESNIL	IN	
76051	BACQUEVILLE-EN-CAUX	IN	
76057	BARENTIN	IN	
76062	BEAUMONT-LE-HARENG	IN	
76063	BEAUVILLE-EN-CAUX	IN	
76068	BEAUTOT	IN	
76068	BEC-DE-MORTAGNE	IN	
76069	BELBEUF	IN	
76072	BELLEVILLE-EN-CAUX	IN	
76075	BELMESNIL	IN	
76085	BERTREVILLE-SAINT-OUEN	IN	
76086	BERTRIMONT	IN	
76095	BIHOREL	IN	
76096	BIVILLE-LA-BAGNARDE	IN	
76097	BIVILLE-LA-RIVIERE	IN	
76099	BLACQUEVILLE	IN	
76103	BONSECOURS	IN	
76105	BOCASSE (LE)	IN	

Inondation : IN
Mouvement de terrain : MVT
Thermique : Th
Toxique : Tox
Suppression : S

Vu pour être annexé à mon arrêté
en date du :

ROUEN, le :

Agès BOUTY-TRIOUET
la Secrétaire Générale adjointe

Agès BOUTY-TRIOUET

Liste des communes où s'applique l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques à tout contrat de vente ou de location

Code INSEE	Commune	PPR (ou PER) naturel prescrit ou approuvé	PPR technologique prescrit ou approuvé
76106	BOIS-D'ENNEBOURG	IN	
76108	BOIS-GUILLAUME	IN	
76110	BOIS-HIMONT	IN	
76111	BOIS-L'ÉVÊQUE	IN	
76112	BOIS-ROBERT (LE)	IN	
76116	BOOS	IN	
76123	BOSC-GUERARD-SAINT-ADRIEN	IN	
76125	BOSC-LE-HARD	IN	
76128	BOSVILLE	IN	
76131	BOUILLE (LA)	IN	
76132	BOURDAINVILLE	IN	
76133	BOURG-DUN	IN	
76135	BOUVILLE	IN	
76136	BRACHY	IN	
76138	BRACQUETUIT	IN	
76149	BUTOT	IN	
76152	CAILLY	IN	
76153	CALLEVILLE-LES-DEUX-ÉGLISES	IN	
76157	CANTELEU	IN	Th + Tox + S
76159	CANY-BARVILLE	IN	
76160	CARVILLE-LA-FOLLETIERE	IN	
76162	CATELIER (LE)	IN	
76164	RIVES-EN-SEINE	IN	Th + S
76165	CAUDEBEC-LES-ÉLBEUF	IN	Th + Tox + S
76167	CAUVILLE	IN	
76168	CENT-ACRES (LES)	IN	
76169	CERLANGUE (LA)	IN	
76170	CHAPELLE-DU-BOURGAY (LA)	IN	
76173	CHAUSSEE (LA)	IN	
76174	CIDEVILLE	IN	
76176	CLASVILLE	IN	
76177	CLAVILLE-MOTTEVILLE	IN	
76178	CLEON	IN	
76179	CLERES	IN	
76183	COLLEVILLE	IN	
76184	COLMESNIL-MANNEVILLE	IN	
76187	CONTREMOLINS	IN	
76188	COTTEVRARD	IN	
76190	CRASVILLE-LA-ROCQUEFORT	IN	

Inondation : IN
Mouvement de terrain : MVT
Thermique : Th
Toxique : Tox
Suppression : S

Liste des communes où s'applique l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques à tout contrat de vente ou de location

Code INSEE	Commune	PPR (ou PER) naturel prescrit ou approuvé	PPR technologique prescrit ou approuvé
76191	CRESSY	IN	
76192	CRUEL-SUR-MER	IN + MVT	
76196	CRICQUETOT-L'ESNEVAL	IN	
76197	CRICQUETOT-SUR-LONGUEVILLE	IN	
76200	CRITOT	IN	
76203	CROIXMARE	IN	
76204	CROPUS	IN	
76205	CROSVILLE-SUR-SCIE	IN	
76212	DARNETAL	IN	
76213	DAUBEUF-SERVILLE	IN	
76214	DENESTANVILLE	IN	
76216	DEVILLE-LES-ROUEN	IN	
76217	DIEPPE	IN	
76222	DUCLAIR	IN	
76223	ECALLES-ALIX	IN	
76227	ECTOT-L'AUBER	IN	
76228	ECTOT-LES-BAONS	IN	
76231	ELBEUF	IN	Th + Tox + S
76234	EMANVILLE	IN	
76237	EPINAY-SUR-DUCLAIR	IN	
76238	EPOUVILLE	IN	
76239	EPRETOT	IN	
76245	ESLETTES	IN	Th + Tox + S
76247	ESTEVILLE	IN	
76248	ESTOUTEVILLE-ECALLES	IN	
76249	ETAIMPUIS	IN	
76250	ETAINHUS	IN	
76255	EU	IN	
76259	FECAAMP	IN	
76264	FLAMANVILLE	IN	
76270	FONTAINE-LA-MALLET	IN	
76271	FONTAINE-LE-BOURG	IN	
76272	FONTAINE-LE-DUN	IN	
76273	FONTAINE-SOUS-PREAU	IN	
76274	FONTLAYE (LA)	IN	
76275	FONTENAY	IN	
76282	FRENEUSE	IN	
76284	FRESNAY-LE-LONG	IN	
76285	FRESNE-LE-PLAN	IN	

Inondation : IN
Mouvement de terrain : MVT
Thermique : Th
Toxique : Tox
Suppression : S

Liste des communes où s'applique l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques à tout contrat de vente ou de location

Code INSEE	Commune	PPR (ou PER) naturel prescrit ou approuvé	PPR technologique prescrit ou approuvé
76287	FRESQUIENNES	IN	
76289	SAINT-MARTIN-DE-L'IF	IN	
76290	FRICHEMESNIL	IN	
76294	GAILLARDE (LA)	IN	
76296	GAINNEVILLE	IN	
76298	GANZEVILLE	IN	
76303	GOMMERSVILLE	IN	
76305	GONFREVILLE-L'ORCHER	IN, MVT	Th + Tox + S
76306	GONNETOT	IN	
76307	GONNEVILLE-LA-MALLET	IN	
76308	GONNEVILLE-SUR-SCIE	IN	
76311	GOUPILLIERES	IN	
76313	GOUY	IN	
76315	GRAINVILLE-LA-TEINTURIERE	IN	
76319	GRAND-COURONNE	IN	Th + Tox + S
76322	GRAND-QUEVILLY (LE)	IN	Th + Tox + S
76325	GREMENVILLE	IN	
76327	GREUVILLE	IN	
76328	GRIGNEUSEVILLE	IN	
76331	GRUGNY	IN	
76334	GUEURES	IN	
76335	GUEUTTEVILLE	IN	
76339	HANOARD (LE)	IN	
76341	HARFLEUR	IN	Th + Tox + S
76349	HAUTOT-SUR-MER	IN	
76350	HAUTOT-SUR-SEINE	IN	
76351	HAVRE (LE)	IN	Th + Tox + S
76355	HERICOURT-EN-CAUX	IN	
76356	HERMANVILLE	IN	
76357	HERMEVILLE	IN	
76360	HEUGLEVILLE-SUR-SCIE	IN	
76361	HEUQUEVILLE	IN	
76366	HOULME (LE)	IN	
76367	HOUPPEVILLE	IN	
76369	HOUSSAYE-BERANGER (LA)	IN	
76370	HUGLEVILLE-EN-CAUX	IN	
76373	IMBENVILLE	IN	
76377	ISNEAUVILLE	IN	
76379	LAMBERVILLE	IN	

Inondation : IN
Mouvement de terrain : MVT
Thermique : Th
Toxique : Tox
Suppression : S

Liste des communes où s'applique l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques à tout contrat de vente ou de location

Code INSEE	Commune	PPR (ou PER) naturel prescrit ou approuvé	PPR technologique prescrit ou approuvé
76380	LAMMERVILLE	IN	
76383	LESTANVILLE	IN	
76384	LILLEBONNE		Th + Tox + S
76385	LIMESY	IN	
76386	LIMPIVILLE	IN	
76387	LINDEBEUF	IN	
76389	LINTOT-LES-BOIS	IN	
76395	LONGUEIL	IN	
76397	LONGUEVILLE-SUR-SCIE	IN	
76398	LOUVETOT	IN	
76402	MALAUUNY	IN	Th + Tox + S
76404	MANEGLISE	IN	
76405	MANEHOVILLE	IN	
76409	MANNEVILLE	IN	
76410	MAROMME	IN	
76412	MARTAINVILLE-EPREVILLE	IN	
76414	MARTIN-EGLISE	IN	
76418	MAULEVRIER-SAINTE-GERTRUDE	IN	
76429	MESNIL-ESNARD (LE)	IN	
76433	MESNIL-PANNEVILLE	IN	
76434	MESNIL-RAOUL	IN	
76443	MONT-CAUVAIRE	IN	
76447	MONTVILLIERS	IN	
76448	MONTMAIN	IN	
76449	MONTREUIL-EN-CAUX	IN	
76451	MONT-SAINT-AIGNAN	IN	
76452	MONTVILLE	IN	Th + Tox + S
76453	MORGNY-LA-POMMERAYE	IN	
76456	MOTTEVILLE	IN	
76457	MOULINEAUX	IN	
76464	NEUVILLE-CHANT-D'OISEL (LA)	IN	
76474	NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE	IN	
76475	FRANQUEVILLE-SAINTE-PIERRE	IN	
76476	PORT-JEROME-SUR-SEINE		Th + Tox + S
76477	NOTRE-DAME-DU-BEC	IN	
76478	NOTRE-DAME-DU-PARC	IN	
76481	OCTEVILLE-SUR-MER	IN	
76482	OFFRANVILLE	IN	
76483	OHERVILLE	IN	

Inondation : IN
Mouvement de terrain : MVT
Thermique : Th
Toxique : Tox
Suppression : S

Liste des communes où s'applique l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques à tout contrat de vente ou de location

Code INSEE	Commune	PPR (ou PER) naturel prescrit ou approuvé	PPR technologique prescrit ou approuvé
76484	OISSEL	IN + MVT	Th + Tox + S
76485	OMONVILLE	IN	
76486	ORIVAL	IN + MVT	Th + Tox + S
76489	OUALLE	IN	Th + Tox + S
76492	OUVILLE-LA-RIVIERE	IN	
76493	PALUEL	IN	
76495	PAVILLY	IN	
76497	PETIT-COURONNE	IN	Th + Tox + S
76498	PETIT-QUEVILLY (LE)	IN	Th + Tox + S
76499	PETIVILLE	IN	Th + Tox + S
76502	PIERREVAL	IN	
76503	PISSY-POVILLE	IN	
76508	POTERIE-CAP-DANTIFER (LA)		Th + S
76509	PREAUX	IN	
76513	QUEVILLON		Th + Tox + S
76515	QUIBERVILLE	IN	
76517	QUINCAMPOIX	IN	
76519	RAINFREVILLE	IN	
76524	REUVILLE	IN	
76530	ROBERTOT	IN	
76532	ROCQUEMONT	IN	
76533	ROGERVILLE	IN	Th + Tox + S
76534	ROLLEVILLE	IN	
76536	RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER	IN	
76540	ROUEN	IN	Th + Tox + S
76541	ROUMARE	IN	
76545	ROUXMESNIL-BOUTEILLES	IN	
76546	ROYVILLE	IN	
76547	RUE-SAINT-PIERRE (LA)	IN	
76549	SAANE-SAINT-JUST	IN	
76551	SAINNEVILLE	IN	
76552	SAINTE-ADRESSE	IN + MVT	
76555	SAINTE-ANDRE-SUR-CAILLY	IN	
76560	SAINTE-AUBIN-EPINAY	IN	
76561	SAINTE-AUBIN-LES-ELBEUF	IN	Th + Tox + S
76563	SAINTE-AUBIN-ROUOT	IN	
76564	SAINTE-AUBIN-SUR-MER	IN	
76565	SAINTE-AUBIN-SUR-SCIE	IN	
76566	SAINTE-AUSTREBERTHE	IN	

Inondation : IN
Mouvement de terrain : MVT
Thermique : Th
Toxique : Tox
Suppression : S

Liste des communes où s'applique l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques à tout contrat de vente ou de location

Code INSEE	Commune	PPR (ou PER) naturel prescrit ou approuvé	PPR technologique prescrit ou approuvé
76568	SAINT-CLAIR-SUR-LES-MONTS	IN	
76570	SAINT-CRESPIN	IN	
76572	SAINT-DENIS-D'ACLON	IN	
76574	SAINT-DENIS-SUR-SCIE	IN	
76575	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	IN	
76577	SAINTE-FOY	IN	
76580	SAINT-GEORGES-SUR-FONTAINE	IN	
76583	SAINT-GERMAIN-SOUS-CAILLY	IN	
76589	SAINT-HONORE	IN	
76591	SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL	IN	
76592	SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE		Th + Tox + S
76594	SAINT-JEAN-DU-CARDONNAY	IN	
76595	SAINT-JOUIN-BRUNEVAL	IN	Th + S
76596	SAINT-LAURENT-DE-BREVEDENT	IN	
76597	SAINT-LAURENT-EN-CAUX	IN	
76599	SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS	IN	
76600	SAINT-LEONARD	IN	
76602	SAINT-MACLOU-DE-FOLLEVILLE	IN	
76604	SAINT-MARDS	IN	
76605	SAINTE-MARGUERITE-SUR-MER	IN	
76608	SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR	IN	
76610	SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS	IN	
76611	SAINTE-MARTIN-AUX-ARBRES	IN	
76614	SAINTE-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE		Th + Tox + S
76615	SAINTE-MARTIN-DU-BEC	IN	
76616	SAINTE-MARTIN-DU-MANOIR	IN	
76617	SAINTE-MARTIN-DU-VIVIER	IN	
76628	SAINTE-OUEN-DU-BREUIL	IN	
76629	SAINTE-OUEN-LE-MAUGER	IN	
76631	SAINTE-PAER	IN	
76632	SAINTE-PIERRE-BENOUILLE	IN	
76636	SAINTE-PIERRE-DE-VARENGEVILLE	IN	
76640	SAINTE-PIERRE-LES-ELBEUF	IN	Th + Tox + S
76641	SAINTE-PIERRE-LE-VIEUX	IN	
76642	SAINTE-PIERRE-LE-VIGER	IN	
76647	SAINTE-ROMAIN-DE-COLBOSC	IN	
76650	SAINTE-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE	IN	
76654	SAINTE-VAAST-DU-VAL	IN	
76656	SAINTE-VICTOR-L'ABBAYE	IN	

Inondation : IN
Mouvement de terrain : MVT
Thermique : Th
Toxique : Tox
Suppression : S

Liste des communes où s'applique l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques à tout contrat de vente ou de location

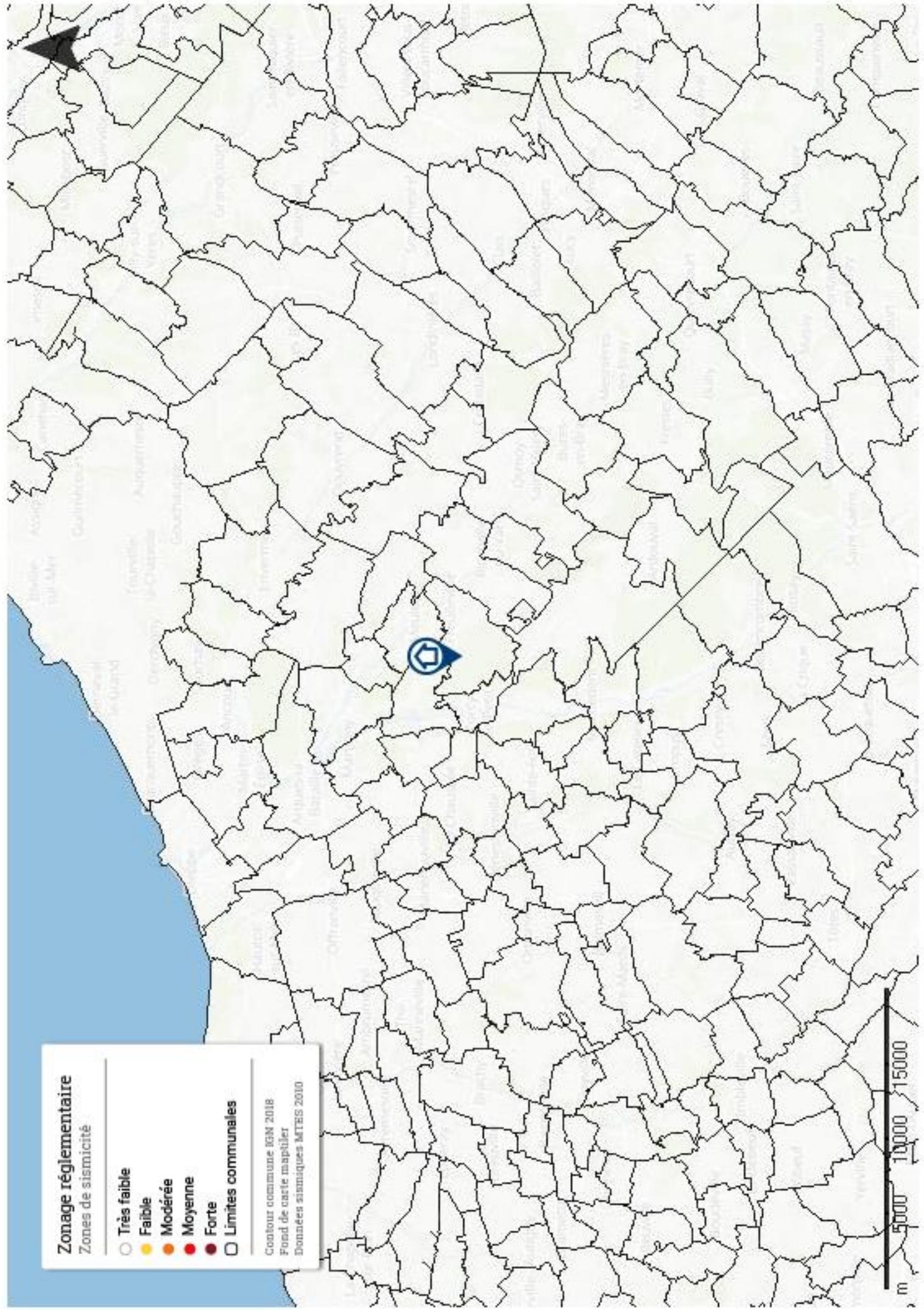
Code INSEE	Commune	PPR (ou PER) naturel prescrit ou approuvé	PPR technologique prescrit ou approuvé
76657	SAINTE-VIGOR-D'YMONVILLE	IN	
76660	SANDOUVILLE	IN	Th + Tox + S
76662	SASSETOT-LE-MALGARDE	IN	
76667	SAUQUEVILLE	IN	
76668	SAUSSAY	IN	
76670	SENNEVILLE-SUR-FECAMP	IN	
76673	SERVAVILLE-SALMONVILLE	IN	
76674	SEVIS	IN	
76675	SIEVILLE	IN	
76679	SOMMESNIL	IN	
76681	SOTTEVILLE-LES-ROUEN	IN	
76682	SOTTEVILLE-SOUS-LE-VAL	IN	
76684	TANCARVILLE	IN	
76688	THIERGEVILLE	IN	
76690	THIL-MANNEVILLE	IN	
76694	TOCQUEVILLE-EN-CAUX	IN	
76699	TORP-MESNIL	IN	
76700	TOTES	IN	
76702	TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE	IN	
76705	TOURVILLE-LA-RIVIERE	IN	
76706	TOURVILLE-LES-IFS	IN	
76707	TOURVILLE-SUR-ARQUES	IN	
76708	TOUSSAINT	IN	
76711	TREPORT (LE)	IN + MVT	
76716	TURRETOT	IN	
76717	VAL-DE-LA-HAYE	IN	Th + Tox + S
76718	VALLIQUERVILLE	IN	
76719	VALMONT	IN	
76720	VARENGEVILLE-SUR-MER	IN	
76721	VARNEVILLE-BRETTEVILLE	IN	
76723	VASSONVILLE	IN	
76731	VENESTANVILLE	IN	
76734	VERGETOT	IN	
76736	VEULETTES-SUR-MER	IN	
76737	VIBIEUF	IN	
76740	VIEUX-RUE (LA)	IN	
76743	VILLERS-ECALLES	IN	
76748	VITTEFLEUR	IN	
76752	YERVILLE	IN	

Inondation : IN
Mouvement de terrain : MVT
Thermique : Th
Toxique : Tox
Suppression : S

Liste des communes où s'applique l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques à tout contrat de vente ou de location

Code INSEE	Commune	PPR (ou PER) naturel prescrit ou approuvé	PPR technologique prescrit ou approuvé
76756	YQUEBEUF	IN	
76758	YVETOT	IN	

Inondation : IN
Mouvement de terrain : MVT
Thermique : Th
Toxique : Tox
Suppression : S



Zonage réglementaire

Zones de sismicité

- Très faible
- Faible
- Modérée
- Moyenne
- Forte
- Limites communales

Contour commune IGN 2018
Fond de carte mapitiler
Données sismiques MTEIS 2010